

INTERPELLATION

PLAN DE RELANCE

La crise, une occasion de penser et de réaliser le développement durable

Le deuxième plan de relance présenté par le Conseil fédéral à mi-février 2009 ne sort pas des sentiers battus. Or, la crise actuelle n'est pas seulement financière et économique. Elle interroge notre mode de développement. Elle exige donc des impulsions fortes, non pas pour reprendre une route connue, mais pour indiquer de nouvelles directions.

La stimulation du marché intérieur pourrait revigorer l'activité économique mais une relance classique par la demande fait l'impasse sur la nature de la crise.

Cette crise ne consiste pas seulement en un ralentissement conjoncturel, un coup de frein temporaire. Elle met en évidence des impasses structurelles qui font obstacle à un développement durable. A la dérive de l'économie financière s'ajoute une double crise environnementale et sociale qui, à terme, pourrait très probablement détruire les fondements même de l'économie. Le dérèglement climatique, la raréfaction des ressources naturelles - matières premières, sols cultivables, eau, air et énergies fossiles - , comme l'augmentation des inégalités entre pays d'une part et au sein de chacun d'entre eux d'autre part appellent des politiques courageuses qui sortent des sentiers battus.

Un plan de relance se doit d'intégrer impérativement une vision d'avenir.

Un plan réellement innovant et annonciateur d'un développement durable devrait refléter ces défis environnementaux et sociaux. Quelques exemples.

L'autonomie énergétique et l'abandon des énergies fossiles impliquent un investissement prioritaire dans l'énergie solaire. La Suisse dispose dans ce domaine de compétences reconnues mais insuffisamment exploitées de plus, les moyens mis à disposition des privés prêts à investir sont insuffisants ; il est indispensable de doubler ou tripler la part prélevée par kWh en passant de 0,45 ct à 0,90 ct voir 1,35 ct : la mise à disposition d'un fonds permettant de répondre immédiatement à la demande très forte passe par cette exigence.

Notre pays joue un rôle pionnier dans l'agriculture biologique. Ce type de production, économe en énergie et garant de la qualité des sols, doit bénéficier dorénavant d'une priorité dans la politique agricole.

Une prolongation de la durée du chômage partiel est louable mais seule une offensive massive de la formation continue peut contrer efficacement la montée du chômage et répondre aux besoins des activités économiques durables. Plusieurs motions ou interpellations ont d'ailleurs été déposées ces derniers mois dans ce domaine.

Le développement de l'économie sociale, qui répond à des besoins importants sans viser le profit, devrait figurer en bonne place dans un programme de relance. Il répond à l'exigence de cohésion sociale et constitue une source importante d'emplois.

L'augmentation des subventions aux primes d'assurance maladie permettrait de soutenir le pouvoir d'achat des revenus modestes, plus efficacement qu'une réduction linéaire de la charge fiscale.

A l'instar de la Confédération (Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie), un soutien conjoncturel accru aux PME les plus innovantes du canton, et cela justement en période de récession, contribuerait à atténuer les effets de la crise à moyen et à long terme.

Enfin, un plan de relance efficace ne peut à mon avis faire l'économie d'une coordination étroite entre l'Etat fédéral, les cantons et les villes. La crise, c'est aussi l'occasion de repenser et d'approfondir le fédéralisme helvétique.

Pour surmonter la crise, il est donc urgent d'investir massivement dans les infrastructures, dans le domaine de l'énergie et des transports publics. Les investissements destinés à doper l'économie ne seront durables que s'ils prennent en compte les enjeux sociaux et environnementaux. Il faut donc prévoir, et cela même en temps de crise, un programme conjoncturel à long terme et visant à engager un processus de transformation écologique axé sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, les transports publics, l'agriculture biologique et les mesures de protection du climat. Mais les efforts doivent aussi se concentrer sur la formation continue des chômeurs et des salariés. En Suisse on voit depuis longtemps se dessiner une économie centrée sur les activités à valeur ajoutée. Nous avons tous intérêt à ce qu'un maximum de salariés atteignent ce niveau de qualification.

Je salue la décision du Conseil-exécutif de profiter du bon résultat de l'exercice écoulé pour alimenter un nouveau fonds à hauteur de 250 millions et j'ose espérer que le Grand Conseil approuvera cette mesure conjoncturelle. Je salue également le fait que « le montant des investissements prévus entre 2009 et 2012 soit supérieur d'environ 40 % à la moyenne des moyens investis au cours des quatre dernières années. » Il est louable que dans sa déclaration du 10 mars 2009 , le Gouvernement parle « de renforcer durablement la place économique », « d'encourager les projets suscitant de nouveaux investissements et rapidement exécutables », « d'opter pour des mesures hautement prioritaires du point de vue de l'Etat »

Je prie le Conseil-exécutif de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

1. Quels critères le Gouvernement choisit-il pour établir son plan de relance ?
2. Quels montants de ce fonds sont destinés :
 - a) aux transports publics ?
 - b) à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments appartenant au canton et à l'installation de capteurs photovoltaïques ou thermiques sur leur toit ?
 - c) aux projets d'installations produisant une énergie renouvelable ?
 - d) à la formation continue des chômeurs et des salariés ?
3. Qu'est-ce que le CE entend par « projets d'infrastructures importants pour le canton en termes de croissance et de développement économique »?

L'urgence est demandée

Motifs :

Les problèmes engendrés par la crise financière touchent de plein fouet l'économie bernoise, et celle du Jura bernois, basée essentiellement sur l'exportation, en ressent de plus en plus lourdement les effets.

Un débat est prévu au cours de la session de ce printemps.

Corgémont, le 24 mars 2009

Pierre Amstutz